



©Pierre l'Excellent

Pavillon Vertical

Tout l'été, prenez de la hauteur

Ouvert à l'occasion de la journée olympique mondiale, le Pavillon de l'Arsenal, en partenariat avec la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), propose tout l'été un mur d'escalade de 13 mètres de haut, installé au milieu de ses expositions. Les grimpeurs de tous niveaux sont invités à s'initier à ce sport nouvellement intégré au programme olympique.

Assemblage hybride et contemporain entre culture et sport, cette installation unique s'inscrit dans la volonté de partager la candidature Paris 2024. Au pied du mur, la maquette numérique du Pavillon de l'Arsenal se met également aux couleurs de Paris 2024 et propose en partenariat avec la Société du Grand Paris et Vectuel, de découvrir sur un écran de 40 m² et de manière interactive, en 2D et 3D, les installations olympiques projetées.

Le mur d'escalade restera tout l'été dans les espaces d'exposition du Pavillon de l'Arsenal autour d'un programme estival destiné aux centres de loisirs parisiens, organisé en partenariat avec la Direction des Affaires scolaires de la Ville de Paris. Plus de 1 500 enfants sont ainsi conviés à s'initier en juillet et en août à l'escalade et à partager la candidature Paris 2024.

Cette installation est accessible par tous cet été, du mardi au vendredi de 17h à 19h et le week-end de 14h à 18h. Gratuit et sans inscription, un moniteur professionnel de la FFME vous accueille et vous encadre pour monter au coeur de la structure métallique de la verrière type « Eiffel » du Pavillon de l'Arsenal et vivre une expérience unique associant découverte de la ville et pratique sportive urbaine.

Maitrise d'ouvrage : Pavillon de l'Arsenal avec le soutien de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME).
Etudes et conception : Clément Carrière, architecte DE HMONP, ingénieur ENPC et Alma Gazeau, architecte DE HMONP.
Ingénierie, suivi de chantier et d'exécution : Clément Carrière.

Informations

Pratique gratuite, sans réservation et encadrée par un moniteur agréé de la FFME

Jusqu'au 3 septembre

du mardi au vendredi de 17h à 19h

samedi et dimanche de 14h à 18h

Aucun équipement est nécessaire, tout est fourni sur place

Âge minimum : 6 ans